

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

I. — Aperçu historique et problèmes actuels

par

Jeanne GOBEAUX-THONET

Docteur en Philosophie et Lettres,
Bibliothécaire en chef de l'Université de Liège

II. — La sélection des livres dans une bibliothèque universitaire

par

Jacques STIENNON

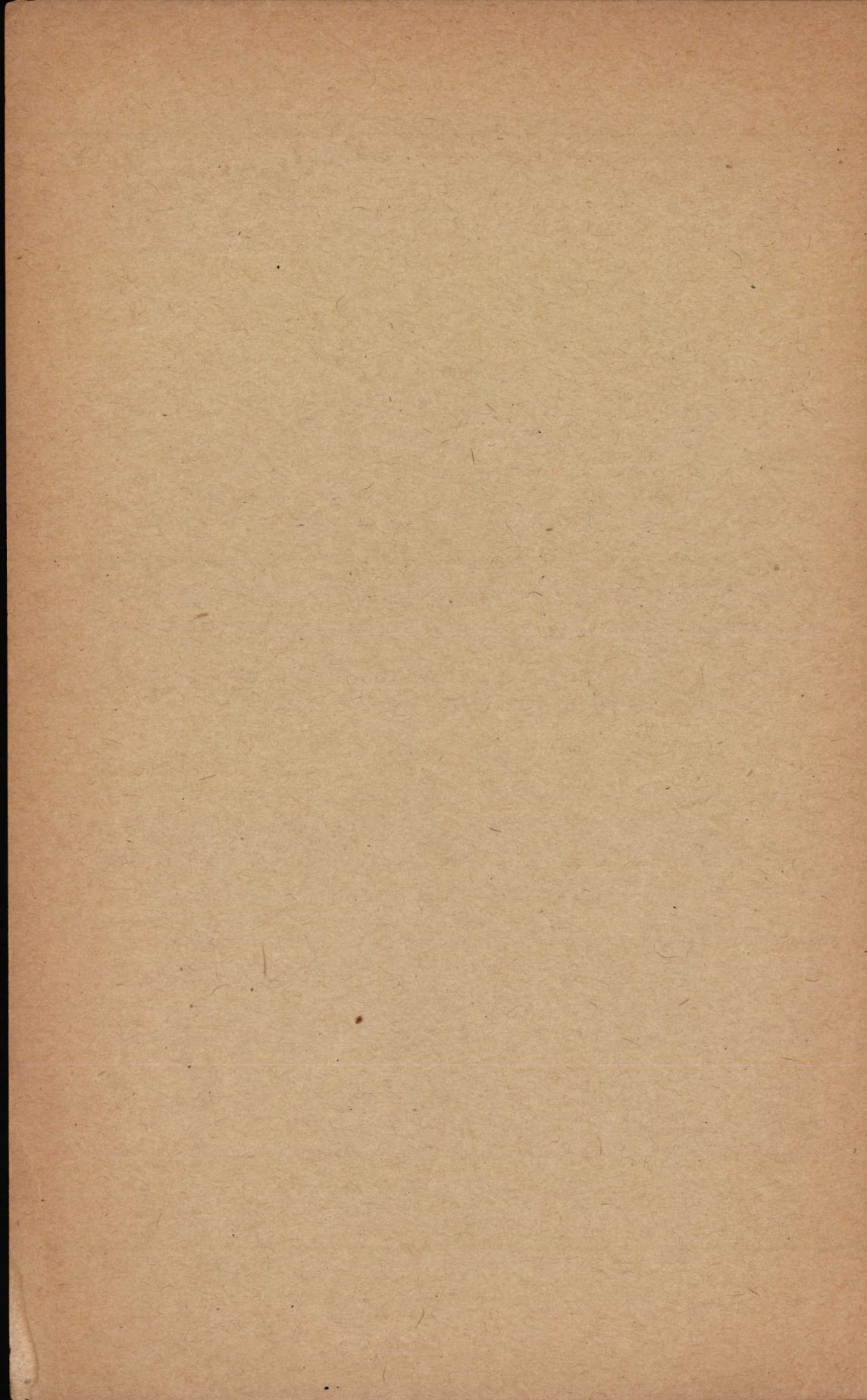
Docteur en Philosophie et Lettres,
Bibliothécaire à l'Université de Liège

Extrait du *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*
N° 2, Avril-Juin 1948

LIÈGE
H. VAILLANT-CARMANNE, S. A., IMPR. DE L'ACADÉMIE
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

1948

18552



A Madame Rite Delouise - Lejeune
en hommage cordial

LA BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

I. — Aperçu historique et problèmes actuels

par

Jeanne GOBEAUX-THONET

Docteur en Philosophie et Lettres,
Bibliothécaire en chef de l'Université de Liège

**II. — La sélection des livres
dans une bibliothèque universitaire**

par

Jacques STIENNON

Docteur en Philosophie et Lettres,
Bibliothécaire à l'Université de Liège

Extrait du *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*
N° 2, Avril-Juin 1948

LIÈGE
H. VAILLANT-CARMANNE, S. A., IMPR. DE L'ACADÉMIE
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

1948

18552

1860 - 1861

1862 - 1863



La Bibliothèque de l'Université de Liège

I. — APERÇU HISTORIQUE ET PROBLÈMES ACTUELS (1)

Si je devais un jour composer des armoiries parlantes pour la Bibliothèque de notre Université, j'y inscrirais le Phénix — cet oiseau fabuleux, renaissant toujours de ses cendres — pour symboliser l'inextinguible vitalité de cette institution en dépit des coups du sort.

Car si notre Université n'accuse qu'un siècle et demi d'existence, nos collections actuelles sont formées par les tristes épaves des riches bibliothèques rassemblées dans la Principauté jusqu'à l'aube de la Révolution française (2).

La capitale liégeoise, qu'au XI^e siècle Gozechin baptisait fièrement d'« Athènes du Nord, fleur des trois Gaules », a compté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle de nombreuses collections formées par de riches particuliers : celles du chroniqueur Charles Langius († 1573), d'Henri de Nyes, échevin de Liège (1594-1637), de Jean-Walter de Sluse (1626-1687), de Guillaume-Pascal baron de Crassier et de son ami Mathias-Guillaume de Louvrex († 1734).

Les établissements ecclésiastiques qui parsemaient le territoire de l'ancienne Principauté avaient, de leur côté, constitué d'importantes bibliothèques, parmi lesquelles celles des abbayes bénédictines de Saint-Jacques, Saint-Laurent, Saint-Trond, des Augustins de Huy, des Croisiers de Liège et de Huy, des Jésuites wallons de Liège, méritent une mention spéciale.

Indépendamment des guerres du XVI^e siècle et de l'incendie allumé en 1468 par les troupes de Charles le Téméraire — les

(1) On trouvera, dans les lignes qui suivent, la substance de l'allocution prononcée à l'occasion de la visite de la Bibliothèque par la section liégeoise des Alumni de la Fondation universitaire.

(2) Pour les détails historiques, nous avons fait de larges emprunts à l'étude de Th. GOBERT, *Origine des bibliothèques publiques de Liège*, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 37, 1907, p. 1-97, qui constitue actuellement le travail le plus complet sur la question, mais que dessert une appréciation péjorativement tendancieuse du régime français.

flammes atteignirent plusieurs dépôts précieux — les bibliothèques monastiques n'eurent pas de plus grands ennemis que les moines mêmes; peu soucieux des choses du passé, ils échangeaient trop souvent d'anciens ouvrages de valeur contre des livres récents. Le plus triste exemple reste la sécularisation de l'abbaye de Saint-Jacques, monastère transformé en collégiale, dont la bibliothèque fut livrée, en mars 1788, à des enchères qui durèrent quinze jours. La plupart des ouvrages prirent le chemin de l'étranger. Il fallait aussi compter avec l'excès d'individualisme des Liégeois et leur manque d'esprit de mécénat. Trop de riches collections assemblées à grand peine par des bibliophiles avertis furent vendues par leurs héritiers et perdues pour notre pays.

En 1724, le Conseil de la Cité avait décidé d'ériger une bibliothèque publique. Le premier catalogue paru en 1732 recense 729 ouvrages et 7 manuscrits. Le règne bienfaisant du prince-évêque Velbruck apporta un stimulant à l'accroissement des collections, notamment par l'instauration, le 23 mars 1775, du dépôt légal des impressions liégeoises.

Cette bibliothèque connut bientôt, lors de l'occupation du pays de Liège par les troupes républicaines, les tristes aléas de l'exode. Déménagée à Maestricht, transférée de là en France et démembrée au profit des villes-frontières, elle n'obtint même pas, en 1815, de retenir l'attention des autorités liégeoises qui eussent été en droit de réclamer leur restitution. C'est ainsi que les manuscrits de l'abbaye de Saint-Laurent prirent le chemin de la Bibliothèque royale, au lieu d'être dirigés vers leur pays d'origine.

De son côté, la vente des livres provenant des communautés religieuses supprimées dans le département de l'Ourthe, ne paraît pas avoir été conduite avec assez de soin et de méthode. Le dépôt central établi à Liège souffrit des fuites répétées. Quinze mille volumes subsistaient qui, en 1804, firent l'objet d'un partage entre la Ville de Liège et le Séminaire épiscopal. Mesurés à la toise, les paquets de livres échouèrent dans l'une et l'autre de ces bibliothèques sans qu'on ait paru songer à destiner à chacune les ouvrages qui, par leur matière, répondaient à leur caractère ou à leurs besoins.

S'intéressant enfin aux collections liégeoises exilées, la Ville obtint leur restitution. Malheureusement Bassenge, qu'on avait chargé de la conservation de la bibliothèque de Liège, ne put s'en occuper d'une façon régulière, et son successeur, l'abbé Terwangne, ne témoigna pas de beaucoup de compétence.

Cette carence explique la stagnation de la bibliothèque de la Ville jusqu'au jour où, en 1817, fut fondée l'Université (1).

Dans l'article 110 du titre V, le règlement sur l'organisation de l'enseignement supérieur portait : « Il sera pourvu, par les villes

(1) Cf. A. VOISIN, *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques en Belgique*, Gand, 1840, pp. 185-187.

respectives où les Universités seront établies, aux premiers besoins matériels de l'enseignement pour autant qu'il y existe déjà des établissements et des cabinets entretenus par les villes ». En conséquence de cette disposition, la municipalité liégeoise fit abandon de la bibliothèque communale, qui était toujours déposée à l'Hôtel de Ville, à l'Université. Elle était composée d'environ 7000 volumes (3866 ouvrages et plus de 200 manuscrits) (1).

Il est intéressant de noter ici les points de vue tout à fait différents qu'adoptèrent vis-à-vis du Gouvernement les administrations communales de Gand et de Liège. Alors que la ville de Gand cédait sa bibliothèque à l'Université à la condition de rentrer en possession de cette bibliothèque le jour où l'Université cesserait d'exister, et qu'un subside annuel permet l'acquisition des *Gandavensia*, l'administration liégeoise négligea complètement les collections déposées en notre Alma Mater jusqu'au jour où, en 1861, la Ville accorda un subside, qui ne dépassa jamais 2500 francs, pour l'acquisition des *Leodiensia*.

La création d'une bibliothèque populaire amena la Ville à réclamer le transfert des collections qu'elle avait déposées à l'Université et à reprendre, à l'exception du fonds initial de 1817, les nombreux ouvrages et œuvres d'art, légués à la Ville et déposés à l'Université où ils se trouvaient en harmonie avec les collections appartenant en propre à l'Université (2). Ce démembrement d'un fonds d'érudition liégeoise fut une grave erreur, d'autant plus que la Ville s'en est totalement désintéressée et n'alloue pas de budget spécial pour les collections liégeoises.

Au premier fonds déposé par la Ville, le roi Guillaume I^{er} de Hollande joignit un don important d'ouvrages, de manuscrits et de médailles romaines — marquant par là son intention de donner à la Bibliothèque de l'Université le caractère d'une bibliothèque historique et scientifique. Un subside extraordinaire de 18.000 florins permit l'acquisition des ouvrages scientifiques propres à l'enseignement supérieur.

Depuis cent trente ans, les accroissements de la Bibliothèque sont constitués par des acquisitions, des dons et des échanges. Ces derniers sont réglés par le Service des échanges internationaux. Notre monnaie d'échange comprend les Rapports rectoraux et le Programme des cours, les publications de la Faculté de Philosophie et Lettres et de l'Ecole de Commerce, et les thèses d'agrégation. C'est fort mince et trop peu représentatif de la production scientifique universitaire. La Vaticane, par exemple, nous a pesés et trouvés trop légers. Il nous est, par conséquent, impossible d'assurer d'une façon certaine la

(1) On lira, sur ce sujet, l'intéressant article — dont nous nous sommes inspirée — de J. BRASSINNE, *La Bibliothèque de l'Université de Liège, Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 1905, pp. 89-114.

(2) Une convention fut signée entre l'Etat et la Ville de Liège, le 28 avril 1911.

continuité dans la collection, si précieuse aux philologues et aux historiens, des *Studi e Testi*. D'autre part, en n'envoyant que les thèses de Philosophie et Lettres, nous risquons de perdre les dissertations françaises de médecine et des sciences appliquées. Un essai de regroupement devrait être envisagé pour que la Bibliothèque centrale puisse faire un effort dans un sens qui ne soit pas unilatéral. Encore conviendrait-il que la politique d'acquisitions de la Bibliothèque trouve en outre un encouragement dans ce mécénat qui fait si étrangement défaut dans la Cité Ardente. Mais qui donc envisagerait de léguer d'importantes collections à une bibliothèque qui, depuis quinze ans, connaît des bouleversements continuels ? Le sort fait au legs du baron Wittert à notre Université en 1903 en est un triste exemple. Ces collections ont été odieusement pillées par les Allemands pendant la guerre 1914-1918 sans qu'aucune compensation ait jamais été accordée à la Bibliothèque.

La Bibliothèque compte actuellement plus d'un million d'ouvrages, de brochures et de cartes, 30.000 gravures, 3152 manuscrits, 527 incunables, 4173 monnaies et médailles, évalués à plus d'un demi-milliard de francs. Parmi les dons, le legs Wittert se place en tête, à la fois par son importance numérique et sa valeur. Avant la guerre, le Gouvernement français nous envoyait à titre gracieux une quarantaine de revues ; nous en avons reçu six depuis la fin des hostilités.

A cet égard, l'examen de la période d'après guerre est particulièrement significative, lorsque l'on compare nos efforts dispersés et le plan méthodique de certains de nos voisins dans le délicat problème de la restauration des collections sinistrées. L'armistice était à peine signé que la Hollande envoyait aux Etats-Unis des bibliothécaires universitaires — c'est-à-dire des spécialistes — chargés de dresser des listes adaptées aux besoins précis des bibliothèques. Si Louvain a été la victime la plus grièvement atteinte lors de la dernière guerre, la liberté d'action laissée au bibliothécaire en chef a permis à ce dernier de négocier rapidement et directement l'acquisition d'un premier noyau qui a, depuis cinq ans, pris un tel développement que la Bibliothèque de Louvain a été récemment en mesure de céder certains doubles à Liège, sa compagne d'infortune, réalisant ainsi le proverbe wallon : « *Qwand deûs pôves s'édèt, l' bon Diu 'nnè rèy* ».

Certes la Bibliothèque de l'Université de Liège a été comprise dans le programme — dont on ne dira jamais assez la générosité — de l'*American Library Association* et de l'*American Book Center*. Pour sa part, la Bibliothèque a reçu 440 volumes de périodiques et une centaine d'ouvrages, mais comme l'expédition de ces stocks était subordonnée à l'obligation de continuer les abonnements aux revues reçues, elle a dû assumer des charges considérables auxquelles les crédits dont elle dispose sont loin d'être adaptés.

Par ailleurs, si l'exécution du plan d'aide américain a été mise en train d'une manière parfaite outre-Atlantique, un rapport présenté

à la Conférence de Princeton en novembre 1946 s'est fait l'écho des inquiétudes qu'éprouvent, aux Etats-Unis, certains milieux au sujet de l'efficacité des mesures qui ont été prises en Europe pour distribuer les collections d'une manière équitable, adaptée au rôle de chaque bibliothèque intéressée et proportionnée à ses dommages de guerre. La Bibliothèque de l'Université de Liège a reçu récemment la visite de délégués de l'*American Book Center* qui n'ont pu cacher leur étonnement en s'apercevant de la part infime qui lui était échue, alors que, en considération du sinistre grave qu'elle avait subi, elle figurait en bonne place dans les listes américaines. Disons-le franchement, exception faite d'une certaine série de périodiques, la Bibliothèque n'a reçu, en réalité, que ce qu'a bien voulu lui laisser la Bibliothèque royale qui s'est attribuée la part du lion !

Dès lors, faut-il s'étonner de constater l'indifférence du public et même des usagers à l'égard de notre bibliothèque universitaire ? Atmosphère toute différente de celle qui règne en Suisse par exemple, où s'est développée une fructueuse collaboration entre les industriels et les bibliothèques universitaires. Un échange incessant de renseignements, de demandes, de documentation les relie étroitement, et lorsqu'une bibliothèque universitaire doit envisager l'acquisition d'une collection importante, il est tout naturel qu'elle obtienne dans ce milieu le secours de mécènes obligeants. A Liège, la Bibliothèque de l'Université est à peu près totalement ignorée, parce que les industriels désireux d'obtenir la documentation s'adressent directement aux laboratoires universitaires et ne se doutent pas que la majeure partie des collections qui s'y trouvent résulte d'un effort de la Bibliothèque centrale, tant il est vrai que les usagers d'une bibliothèque ne songent qu'à recevoir les livres plutôt qu'à reconnaître les services rendus. Il a fallu la récente visite des Alumni de la Fondation Universitaire, pour qu'un jeune médecin apprenne, avec stupéfaction, que la Bibliothèque centrale achetait des ouvrages de médecine. Sur la foi de ses professeurs, il s'imaginait que leur acquisition était entièrement assumée et supportée par les différents services de la Faculté de Médecine ⁽¹⁾ !

Mais à quel prix la Bibliothèque centrale a-t-elle dû payer cet effort pour réunir la documentation la plus complète et connaît-on assez les difficultés que lui cause un budget encore trop restreint ?

La Bibliothèque a connu des années de misère noire entre 1930 et 1940. Pendant cette période, l'acquisition des périodiques absorbait 85 % des crédits, et laissait peu de possibilités pour l'achat des livres. C'est à l'Administrateur Jules Duesberg que revient le mérite d'avoir compris la nécessité de relever dans de fortes proportions les crédits

(1) Pour le problème de la sélection des livres dans une bibliothèque universitaire, nous renvoyons à l'article de M. J. STIENNON, qui fait suite au nôtre.

accordés à la Bibliothèque pour lui permettre de reprendre un standing universitaire (1). Mais le mal était fait : certains ouvrages de base parus au cours de ces dix années nous font défaut. Lacune aisément réparable, diront certains, grâce au prêt inter-bibliothèques. Mais ce sont précisément les ouvrages de base qui sont exclus, ainsi que les fascicules des revues de l'année en cours, du programme de cette institution qui, séduisante à première vue, n'est en réalité qu'un leurre, surtout pour Liège, isolée de toutes les autres bibliothèques scientifiques du pays.

En butte à des vicissitudes continuelles qui l'ont empêchée de célébrer dignement son centième, puis son cent vingt-cinquième anniversaire, la Bibliothèque de l'Université de Liège n'a jamais pu mettre en relief le développement qu'elle a pris depuis sa création. Elle comprend cependant tous les départements des grandes bibliothèques :

Le *Prêt*, avec ses annexes : bureau du prêt, salle de lecture, salle de travail — momentanément indisponible —, salle des bibliographies qui — faute de place — a des dimensions beaucoup trop modestes, magasins de livres, prêt inter-bibliothèques (2167 volumes expédiés ou reçus en 1947), service de renseignements bibliographiques.

Le *Département des Imprimés* comprenant le *Service des acquisitions* (entrée des livres et périodiques, dons, échanges, établissement et

(1) Cf. le tableau ci-joint. Notons cependant que ces crédits restent malgré tout insuffisants, étant donné l'accroissement du coût des livres.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE — BIBLIOTHÈQUE

Années	Achat de				Reliure	Frais d'Administration	Totaux
	Périodiques	Livres	Médailles	Gra-vures			
1931	279.125,35	107.554,80	—	—	39.424,20	16.894,05	442.998,40
1933	286.762,55	29.930,10	—	—	30.401,55	12.684,70	350.778,90
1935	264.606,90	50.941,70	—	—	30.429,40	13.983,85	359.961,85
1936	258.351,30	42.762,85	—	—	44.310,10	15.573,30	360.997,55
1937	279.641,00	25.767,25	—	—	35.802,85	18.788,85	359.999,95
1938	260.734,60	25.255,25	—	—	21.873,50	16.569,70	324.433,05
1939	251.630,70	19.668,80	—	—	17.786,00	16.975,10	306.060,60
1940	191.709,95	3.941,20	—	—	99.291,00	11.056,40	305.998,55
1941	162.823,95	30.445,15	—	—	73.360,50	8.005,85	274.635,45
1942	181.432,30	46.830,30	—	—	46.291,40	25.446,00	300.000,00
1943	181.427,70	115.024,70	2.888,75	—	29.059,25	71.589,80	399.990,20
1944	94.628,85	167.362,80	9.212,00	5.625,00	46.053,50	77.108,35	399.990,50
1945	89.803,15	207.292,65	1.160,00	8.400,00	77.857,00	115.807,90	500.320,70
1946	368.921,35	427.199,75	—	28.983,10	90.279,50	202.606,50	1.117.970,20
1947	439.311,10	388.491,65	7.163,00	50.734,70	162.734,25	210.283,70	1.258.718,40

vérification des commandes), le *Service des catalogues alphabétique et analytique et de l'inventaire*, le *Service des Périodiques*, qui ne se borne pas au Cabinet de lecture précairement installé en bordure des chantiers, mais qui assume en partie les tâches du cataloguement alphabétique et analytique, du service de renseignements bibliographiques, contrôle une section des magasins et, par le système des prêts à long terme, étend son droit de regard sur les bibliothèques des instituts, séminaires et laboratoires universitaires.

Le *Département des Manuscrits* chargé de décrire, identifier, cataloguer les documents manuscrits, et de fournir aux érudits la documentation et les renseignements nécessaires.

Le *Département des Estampes* logé dans la salle Wittert qui abrite plus de 25.000 gravures en plus du *Service des cartes et plans* et du *Cabinet de numismatique*.

Le *Laboratoire de photographie* dont l'installation misérable ne répond aucunement à l'ampleur des tâches qui le sollicitent et des demandes auxquelles il doit satisfaire.

Or, pour administrer cette organisation complexe, il n'y a que six bibliothécaires. Pour marquer l'insuffisance numérique de cette équipe où dominant les philologues et les historiens, il suffira de signaler qu'à la Bibliothèque de l'Université de Bâle, qui a la même importance que celle de notre Alma Mater, dix bibliothécaires se partagent le travail, avec d'autant plus de facilité que les docteurs en sciences sont en nombre égal avec les docteurs en philosophie et lettres et qu'un docteur en médecine est régulièrement consulté pour les acquisitions dans ce domaine et vient fournir les indications relatives au catalogue analytique, pour le vaste champ des branches médicales.

* * *

Pourrait-on donner une conclusion à ce rapide aperçu ? A remuer une fois de plus la cendre de mes illusions, mêlée à la poussière de nos greniers et de nos chantiers, je crains de ne pouvoir interrompre le cours de ces réflexions moroses que traverse — comme un signe d'espoir ou de dérision, je ne sais — la vision que décrit Barrès de « cette chose émouvante et qui fait rêver, cinq cent mille volumes bien catalogués ».

Ce n'est pas encore maintenant, hélas, que je pourrai voir le miracle se réaliser. L'impression dominante que je retire à la fin de cet article, c'est celle de l'isolement de notre bibliothèque universitaire. Isolement moral dans lequel elle est tenue par ses usagers mêmes, insoucians ou trop peu curieux, et qui se marque notamment dans l'ignorance totale qui entoure le caractère et la valeur scientifiques du travail des bibliothécaires. Isolement matériel qui n'est pas moins grave : dans le triangle Bruxelles, Gand, Louvain, s'inscrivent une bonne soixantaine de bibliothèques scientifiques — d'Universités, de musées,

d'Académies, de sociétés savantes — qui, en raison de la distance médiocre qui les sépare, bénéficient des énormes avantages de relations constantes. A ce complexe intellectuel, la Wallonie n'oppose que des efforts sporadiques, des institutions clairsemées et insuffisamment équipées, et le conflit, paralysant, des intérêts de chapelles. Aussi m'est-il particulièrement agréable d'avoir pu aujourd'hui ébranler — grâce à la bienveillante amabilité de la section liégeoise des Alumni de la Fondation Universitaire et à celle des Amis de l'Université — les parois de ma tour d'ivoire.

Jeanne GOBEAUX-THONET.

II. — LA SÉLECTION DES LIVRES DANS UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Dans son *Discours aux Bibliothécaires* — dont il est permis de discuter certaines conclusions, mais dont on doit admirer l'ampleur et l'élévation de la pensée — le philosophe espagnol Ortega y Gasset s'avouait effrayé par l'envahissement de toutes les facilités que l'homme a inventées et qui contribuent aujourd'hui à l'étrangler. « Les sciences qui ont grossi fabuleusement et se sont multipliées et spécialisées, dépassent les capacités d'acquisition que l'homme possède; elles l'angoissent, l'oppriment, comme des plaies de la nature. L'homme est en danger de devenir l'esclave de ses sciences » (1).

Parmi les instruments dont l'homme est menacé de perdre le contrôle, il faut citer le livre, dont le besoin créait jadis l'attrait et dont la prolifération actuelle accable et désespère le lecteur. « La culture qui avait libéré l'homme de la forêt primitive, le lance de nouveau en plein dans la forêt des livres, non moins inextricable et étouffante » (2). On a calculé que depuis l'invention de l'imprimerie environ trente millions de livres avaient vu le jour (3); trente-cinq mille revues scientifiques sont actuellement en cours de publication (4); la bibliographie des travaux sur Jeanne d'Arc s'élevait en 1900, à trois mille unités (5), et l'on compatit, en connaissance de cause, au désespoir de Clio lorsqu'elle s'écrie : « Hugo a pu finir d'écrire *les* Châtiments. Je n'achèverai jamais l'histoire des Châ-

(1) J. ORTEGA Y GASSET, *Mission du bibliothécaire*, discours inaugural du deuxième Congrès international des Bibliothèques et de Bibliographie, dont le texte a été publié dans la revue *Archives et Bibliothèques*, t. 1, Paris, 1935, pp. 65-86.

(2) *Id.*, p. 83.

(3) H.-A. KRÜSS, *Comment on domine le savoir*, dans *Archives et Bibliothèques*, t. 3, Paris, 1937-1938, p. 9.

(4) Conference on International, Cultural and Scientific Exchanges, Princeton University, Preliminary Memoranda (1946), Chicago, 1947, p. 17.

(5) H.-A. KRÜSS, *art. cit.*, p. 9.

timents, et de Hugo. Ni même, ni seulement l'histoire de l'histoire dans les Châtiments et dans Hugo. Quatre mains de papier ont suffi à Corneille pour achever Polyeucte. Mais moi, pour parler de Corneille et de Polyeucte [...] il me faut des rouleaux de papier, que j'en épuiserai toutes les forêts du monde. Et je dépeuplerai les forêts de la terre. Et il n'y aura plus de cellulose » (1).

Au péril de la surproduction bibliographique, quel remède opposer ? C'est à ce moment qu'Ortega y Gasset précise le rôle et la mission du bibliothécaire. Selon lui, celui-ci doit servir de filtre, interposé entre l'homme et le torrent des livres. Il sera le médecin, l'hygiéniste des lectures. Il aidera le chercheur à dominer sa matière et son savoir. En résumé, sa mission « devra être, non pas comme jusqu'à présent, la simple administration de la chose appelée livre, mais l'ajustement, la mise au point de cette fonction vitale qu'est le livre » (2).

Il n'est pas inutile, à notre avis, de noter que ce rôle délicat de sélectionneur ou de censeur assigné au bibliothécaire avait déjà retenu, au XVIII^e siècle, l'attention des philosophes. Montesquieu semble effleurer avec esprit la question lorsqu'il promène son Persan dans la bibliothèque d'un couvent de Paris, où le moine bibliothécaire, guidant l'étranger, s'arrête devant chaque armoire, donne malicieusement son avis sur tous les genres d'ouvrages qui tapissent les murs, accable les poètes, célèbre les dramaturges, se moque des mystiques et déconseille au prince Rica la lecture des romans et des traités d'astrologie (3).

A la veille de la Révolution, le problème était nettement posé par un essayiste moins génial que le père de l'*Esprit des Lois*, mais aussi divertissant que le brillant moraliste des *Lettres persanes*. Dans la littérature française, Louis-Sébastien Mercier reste le visionnaire tour à tour extravagant et prophétique du célèbre *Tableau de Paris*, complété par le divertissement publié sous le titre : *L'An deux mille quatre cent quarante* (4). Dans cette nouvelle Utopie, l'auteur s' imagine transporté à Paris, au vingt-cinquième siècle, et nous fait part des transformations de la capitale et des mœurs de ses habitants. Il vient d'assister à une éclipse de lune lorsque les hasards de son rêve le portent au seuil de la bibliothèque du roi, l'actuelle Bibliothèque nationale. A sa stupéfaction, au lieu des quatre grandes salles qui contenaient des milliers de volumes, il ne trouve plus qu'un petit local garni de quelques livres de format médiocre. Le bibliothécaire

(1) Ch. PÉGUY, *Clio, dialogue de l'histoire et de l'âme païenne*, pp. 236-237. (Œuvres complètes, t. 8, Paris, 1917, in-8°).

(2) J. ORTEGA Y GASSET, *art. cit.*, p. 86.

(3) MONTESQUIEU, *Lettres Persanes*, CXXXIII-CXXXVII, pp. 91-94. (Œuvres complètes, éd. Parelle, Paris, 1883, in-4°).

(4) [L.-S. MERCIER], *L'An deux mille quatre cent quarante, rêve s'il en fut jamais*, Londres, 1775, in-12, 472 p.

lui explique que les hommes de ce siècle ont découvert « qu'une bibliothèque nombreuse était le rendez-vous des plus grandes extravagances et des plus folles chimères... Les sciences, dans ce labyrinthe de livres, ne faisaient que tourner et circuler ». Aussi a-t-on cru faire œuvre salubre en organisant un gigantesque autodafé « composé de cinq ou six mille commentateurs, de huit cent mille volumes de jurisprudence, de cinquante mille dictionnaires, de cent mille poèmes, de seize cent mille voyages et d'un milliard de romans ». Puis on se mit à condenser en un volume in-12 la substance de mille volumes in-folio, à composer des abrégés de traités particulièrement importants, à réimprimer les meilleurs ouvrages. C'est ainsi qu'ont disparu Hérodote, Sapho, Anacréon, Aristophane, Lucrèce, Catulle, Pétrone, Malebranche, Bourdaloue, Pascal, Bossuet. Cicéron, Quintilien, Montaigne, Voltaire ont été considérablement réduits; seuls, Fénelon, Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre sont restés intacts. Ét notre auteur de conclure : « La sagesse et l'amour de l'ordre avaient présidé à cet utile abattis. Ainsi dans ces forêts épaisses où les branches entrelacées faisaient disparaître les routes où régnaient une ombre éternelle et malsaine, si l'industrie de l'homme y porte le fer et la flamme, on voit naître, et les sentiers fleuris, et les doux rayons du soleil : il dissipe les ténèbres, la verdure plus animée récrée les yeux du voyageur, qui peut traverser les routes sans crainte ni dégoût » (1).

Un débat auquel nous assistons aujourd'hui donne aux vaticinations de Mercier un regain d'actualité et rejoint d'autre part les réflexions pessimistes d'Ortega y Gasset. La période d'après guerre voit fleurir des revues qui ont pour but de fournir au lecteur un choix d'articles sur différents sujets, parus dans les périodiques du monde entier. A côté d'une bonne collection comme celle de *Choix* et d'*Echo*, on a pu assister à l'éclosion, sous le titre significatif de *Digeste*, de revues d'une valeur plus contestable où les articles empruntés ne sont plus reproduits intégralement mais résumés et, pour les articles scientifiques, accommodés aux capacités du lecteur moyen. Ce dernier a trouvé le brouet à son goût, si l'on en juge par le succès qu'il rencontre. A présent, ce sont les chefs-d'œuvre littéraires qui pâtissent de ces adaptations arbitraires. La scandaleuse défiguration de *Manon Lescaut*, dans une collection de textes condensés qui annonce d'autres ravages, a déterminé la Société des Gens de Lettres, émue par de surprenantes approbations d'écrivains avertis, à élever une énergique protestation (2).

Lorsque, il y a quinze ans, Ortega y Gasset entendait faire jouer au bibliothécaire un rôle de premier plan dans le conflit du livre et

(1) *Id.*, pp. 219-252.

(2) Voir à ce sujet l'article de G. BAUER, *A-t-on le droit de « condenser » les chefs-d'œuvre ?* dans *Les Nouvelles littéraires*, 1^{er} janvier 1948, n° 1061.

du lecteur, l'imaginait-il sous cet aspect sommaire et brutal ? Au contraire, il réclamait avant tout du bibliothécaire cet esprit de finesse, sensible aux besoins intellectuels de l'humanité en même temps qu'aux démarches conjuguées des sciences. Il ne s'agissait pas moins, pour le bibliothécaire, que « de régler la production du livre, afin d'éviter la publication des livres superflus, et de veiller à ce que, par contre, ne manquent pas les ouvrages réclamés par le système des problèmes vivants à chaque époque » (1).

On pourrait juger ce projet bien ambitieux s'il n'avait été proposé par un profane peu enclin à se payer de mots. Il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt d'envisager les possibilités de réaliser ce dessein, du moins en ce qui concerne la sélection des livres, dans le cadre d'une bibliothèque universitaire.

A cet égard, comme à d'autres points de vue, les bibliothèques des Universités de l'Etat doivent toujours se conformer aux instructions d'un règlement général dont il suffira de rappeler la date — 1837 — pour en marquer le caractère désuet (2). Cet arrêté semble avoir été plus soucieux de préciser les conditions qui régissent la consultation des ouvrages, que d'indiquer les principes qui président au choix des accroissements. L'article 26 qui concerne ces derniers énumère les personnes qui ont la responsabilité de la sélection des livres. En dernier ressort, cette tâche incombe à l'Administrateur qui en arrête la liste, le soin des ordres de commande étant laissé au bibliothécaire en chef.

Certes, notre Alma Mater peut, à bon droit, s'enorgueillir d'avoir eu, depuis sa fondation, des Administrateurs aussi brillants dans la recherche scientifique et l'enseignement que dans la gestion du patrimoine universitaire. Mais lorsque l'on connaît la complexité croissante des problèmes que pose cette dernière, pourrait-on imposer à l'Administrateur l'application littérale et rigoureuse de cette obligation ou lui reprocher de se borner aujourd'hui à entériner le relevé des acquisitions que lui présente le bibliothécaire en chef dont le rôle, dans le choix des acquisitions, est devenu déterminant ? On aurait mauvaise grâce à considérer ce transfert de responsabilité comme une usurpation. Des nécessités contraignantes d'ordre pratique l'ont imposé et l'on ne pourrait raisonnablement songer à revenir à un état de choses manifestement dépassé. Le bibliothécaire en chef possède ou cumule le titre de docteur, il est d'habitude chargé d'un enseignement au sein d'une Faculté, et des études approfondies en sciences bibliothéconomiques et bibliographiques lui ont permis de dominer des problèmes dont la solution réclame des connaissances spécialisées. La réunion de ces capacités doit, à notre avis, constituer en principe une garantie suffisante.

(1) J. ORTEGA Y GASSET, *art. cit.*, p. 85.

(2) Cf. L. BECKERS, *L'enseignement supérieur en Belgique*, Bruxelles, 1904, p. 76.

Encore l'ampleur et la variété des occupations qui sollicitent le bibliothécaire en chef l'engage-t-il généralement à y faire participer les bibliothécaires placés sous ses ordres. Aux Etats-Unis, on a résolu le problème de la sélection des livres en confiant celle-ci à une équipe de bibliothécaires, spécialistes éprouvés dans différentes branches du savoir. A première vue, cette répartition du travail paraît réaliser le maximum d'efficacité. A l'épreuve, elle révèle de sérieux inconvénients. Tout d'abord elle réclame un personnel considérable. Si celui-ci fait défaut, certaines disciplines risquent d'être négligées. D'autre part, pour peu que le bibliothécaire en chef — à qui appartient en tout cas de décider — n'ait pas su rétablir à temps une balance équitable, cette division à outrance peut conduire à gonfler exagérément des disciplines mineures et à garnir les rayons d'un poids mort de volumes.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il serait souhaitable de voir appliquer, à Liège, une forme mitigée de ce système. L'obstacle majeur réside dans le petit nombre de bibliothécaires : six pour un million de volumes, alors que les principes de bibliothéconomie attribuent à un bibliothécaire un rayon d'action qui ne dépasse pas trente mille livres. Le second obstacle n'est apparu dans toute sa gravité que dans les dernières années, avec le développement des sciences appliquées et de la médecine. Parmi les six bibliothécaires liégeois, cinq proviennent de la Faculté de Philosophie et Lettres (un germaniste qui est en même temps orientaliste, un philologue classique, trois historiens), un seul est diplômé de la Faculté des Sciences. Il semble donc urgent d'assurer le recrutement futur du personnel scientifique au sein des Facultés qui n'y sont pas encore représentées. On ne peut dissimuler que certaines matières de l'examen imposé au stagiaire bibliothécaire constituent un handicap sérieux pour des ingénieurs, des médecins, des docteurs en sciences. Il serait pourtant téméraire de vouloir modifier l'épreuve au détriment de ces matières dont la connaissance est indispensable au bibliothécaire. C'est là un des nombreux aspects du conflit entre spécialisation scientifique et culture humaniste qui, selon nous, ne peut être tranché qu'en faveur de cette dernière, si l'on entend rester fidèle à la devise *Universis disciplinis* qui orne le fronton de nos bâtiments universitaires.

Le corps professoral constitue le troisième élément auquel le règlement de 1837 accorde le droit de contribuer au choix des acquisitions de la bibliothèque centrale. Intervention légitime et souhaitable puisque la bibliothèque universitaire est destinée avant tout à seconder les recherches et l'enseignement des professeurs. Intervention dont l'exercice réserve aussi le plus de satisfactions et d'imprévus. Différents facteurs expliquent à la fois cette autorité et cette indifférence :

Lorsqu'il s'agit de leurs recherches, beaucoup de professeurs utilisent leur bibliothèque personnelle. C'est du moins un des résultats, pour Liège, d'une enquête menée en 1938 par un biblio-

thécaire américain dans les quatre universités belges (1). Quant aux livres et aux revues indispensables aux travaux de séminaire, une notable partie en est acquise sur le crédit du service intéressé. D'autre part, certains exercices pratiques des années supérieures sont consacrés à l'étude de questions très spécialisées. Il est inévitable qu'une bibliothèque universitaire présente parfois sur tel problème déterminé l'une ou l'autre lacune. Avant de la maudire ou de crier au scandale, il importe de se rappeler qu'il existe, pour les livres, une hiérarchie basée sur leur degré plus ou moins grand d'utilité. On ne peut, par exemple, assez regretter l'absence, à Liège, du deuxième volume de cette incomparable bibliographie historique, le *Dahlmann-Waitz*, dont nous cherchons en vain depuis de nombreuses années à acquérir un exemplaire d'occasion (2). On nous permettra de juger moins tragique l'absence momentanée de tel ouvrage traitant d'un aspect particulier d'une discipline annexe, dont nous ne dénions pas la valeur mais dont la lecture est manifestement réservée à *the happy few*, et que l'on peut en outre demander, par l'intermédiaire du bureau du prêt, à une bibliothèque spécialisée, en attendant que la commande soit exécutée.

Dans l'acquisition des revues, l'intervention des professeurs manque parfois de sérénité. On en voit qui, séduits par un premier fascicule où l'éditeur épuise ses forces d'un seul coup, recommandent chaudement l'abonnement, pour déclarer dans la suite que leurs espoirs ont été déçus. Lorsqu'un professeur prend la direction d'un service, il n'est pas rare de l'entendre solliciter la suppression d'une revue dont son prédécesseur avait obtenu le prêt à long terme, et d'en présenter une autre sur laquelle son successeur émettra peut-être un avis péjoratif.

La question des périodiques allemands offre, à cet égard, un exemple typique. On sait qu'après la fin des hostilités, le développement extraordinaire de la recherche scientifique aux Etats-Unis et la disparition complète des revues d'outre-Rhin avaient déterminé la Bibliothèque centrale, tant à son initiative qu'à la suite d'engagements pris en son nom, à contracter un nombre considérable d'abonnements à des revues américaines. A ce moment, plusieurs professeurs ont demandé à remplacer les revues allemandes disparues par un certain nombre de périodiques anglo-saxons. Sur avis du bibliothécaire en chef, l'Administrateur a cru devoir refuser cette substitution, et la suite des événements a justifié cette mesure. Les revues allemandes reparaisent, leur tenue scientifique est la même qu'avant guerre, et ceux qui avaient été les premiers à réclamer leur suppression sont les premiers à s'étonner de ne pas les avoir reçus

(1) D. WAPLES, *Belgian scholars and their libraries*, dans *The Library Quarterly*, t. 10, Chicago, 1940, pp. 231-263.

(2) DAHLMANN-WAITZ, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 9^e éd., Leipzig, 1931-1932, in-8°.

— méconnaissant les délais de commande et les difficultés énormes que présente leur livraison. Si l'on avait accédé à ces demandes de substitution, de quelle situation catastrophique serions-nous aujourd'hui menacés, et quel gaspillage de temps et d'argent ! Car, dans ce problème des acquisitions, il ne faut jamais perdre de vue les contraintes financières et cette toile de fond, sordide et sale, où s'affrontent, dans un chaos sinistre, les installations délabrées de la bibliothèque, les greniers poussiéreux, les caves malsaines, les baraquements de tôle, les empilements de livres et ces chantiers, dont on ne sait s'ils existent pour hâter la destruction ou retarder les aménagements.

Pour terminer la nomenclature de ceux qui peuvent intervenir dans la sélection des livres, nous nous en voudrions d'oublier les étudiants. A vrai dire, leur recours direct se limite à l'inscription de leurs desiderata dans un registre déposé au bureau du prêt et dont l'existence est malheureusement trop peu connue. Une case réservée à la date de réception de l'ouvrage demandé permet de vérifier si la commande a été effectuée et endéans quel délai elle a reçu exécution. Mais il n'est pas rare de trouver inscrits dans ce registre des ouvrages que la bibliothèque possède déjà et dont la mention échappe à des lecteurs distraits ou peu familiarisés avec l'emploi des catalogues.

Quels moyens une bibliothèque universitaire a-t-elle à sa disposition pour repérer, dans l'énorme production mondiale, les livres qui correspondent à son caractère et à sa mission ?

On entend parfois de mauvais plaisants insinuer que, dans une bibliothèque, le problème de la sélection des livres se trouve résolu, sans fatigue, par les envois à vue des libraires. En réalité, les conséquences désastreuses de pareil expédient auraient tôt fait d'en dégoûter à tout jamais le bibliothécaire paresseux. Cette remarque ne préjuge en rien d'ailleurs de la valeur des envois de certains libraires, soucieux de tenir à jour leur documentation et de fournir à chaque client le livre qui convient à ses besoins. Mais à côté de perles, que de fonds de tiroirs et d'invendus !

Il est exact qu'une partie du travail long et minutieux de la sélection des livres est épargnée aux bibliothécaires par les dons gracieux des gouvernements et les échanges provenant des universités ou des organismes scientifiques du monde entier, dont les envois gardent une haute et immuable tenue scientifique. Mais, reste alors la besogne délicate du dépouillement des principales bibliographies nationales, des catalogues des grands libraires et des antiquariats, et la lecture des comptes rendus critiques de revues bibliographiques. Cette tâche ingrate et sans éclat est, à coup sûr, l'élément primordial et positif d'une bonne sélection de livres. C'est par lui que peuvent se marquer le plus efficacement les effets bienfaisants d'une saine politique d'acquisitions et c'est lui, également, qui offre au bibliothécaire l'occasion de rétablir l'équilibre entre les sciences si l'une d'elles avait été jusqu'ici négligée ou venait de prendre un développement

imprévu. Dans ces derniers cas, lorsqu'on désire vérifier la valeur du choix, recourir à l'avis de professeurs compétents dans l'une ou l'autre de ces disciplines paraît la solution la plus sage et permet ainsi de donner au système américain de la sélection des livres un cadre plus large, mieux adapté aux besoins de l'enseignement universitaire, puisqu'il s'appuie sur la collaboration du bibliothécaire et du lecteur le plus qualifié. Personnellement, nous avons pu souvent apprécier l'intérêt de ces consultations, et la Commission de la bibliothèque, formée des délégués de chaque Faculté, a déjà rendu, à cet égard, les plus grands services.

Après avoir envisagé les éléments qui sont amenés à jouer un rôle dans le choix des livres et les moyens d'investigation que possède la bibliothèque pour acquérir les ouvrages indispensables, il nous reste à examiner ceux-ci de plus près.

Lorsqu'une bibliothèque universitaire se constitue, l'acquisition des bibliographies, des encyclopédies, des dictionnaires, des recueils de sources et de textes, doit former l'objectif principal. Si la bibliothèque compte de longues années d'existence et se trouve pourvue de cette base absolument nécessaire, il n'en faut pas moins veiller à son constant entretien. A quoi bon ne posséder que la *Bibliographie de l'histoire de Belgique* éditée par Pirenne en 1899, alors qu'existe le remaniement, considérablement augmenté, de 1931 ? Les articles des dictionnaires et des encyclopédies sont susceptibles d'être modifiés par les incessants progrès de la science. Aussi nous a-t-il été particulièrement agréable d'accueillir récemment dans nos collections la quinzième et dernière édition de l'*Encyclopædia britannica*. Enfin l'essor de disciplines spécialisées et l'importance actuelle de certains problèmes ont donné naissance à des bibliographies de sujets qui, malgré leur caractère limité, ne peuvent pas être négligés surtout s'ils font l'objet d'un enseignement ou d'un cours d'exercices pratiques.

Viennent ensuite les ouvrages et les monographies scientifiques. Cette catégorie forme le gros de la troupe, et c'est aussi celle dont la sélection s'avère la plus difficile. Quant aux romans, on ne doit pas se hâter de juger superflue leur présence dans une bibliothèque universitaire. L'œuvre de tel écrivain, universellement reçu ou âprement discuté, offre souvent matière à un mémoire de licence ou à une thèse doctorale dans les sections de philologie romane et germanique. N'est-il pas également souhaitable que l'étudiant puisse un instant oublier la chimie analytique ou la résistance des matériaux pour se plonger dans la lecture de *Tortilla Flat* de Steinbeck ou de *Terre des hommes* de Saint-Exupéry ? Ce souci du maintien de la culture générale justifie d'autre part la constitution ou l'accroissement des collections de manuscrits, d'incunables, de monnaies et médailles, et de gravures anciennes dont, en l'occurrence, notre Alma Mater est remarquablement fournie.

Le problème de la sélection des périodiques réclamerait à lui seul une étude spéciale. Par sa nature même la valeur d'une publication

périodique est parfois malaisée à fixer. Inscrite dans la durée, la revue reste étroitement tributaire des circonstances. A l'origine, le *Messenger des Fidèles*, édité à l'abbaye de Maredsous, n'affirmait que faiblement des prétentions parascientifiques. La contribution régulière de Berlière lui donna une orientation décisive. Il est devenu aujourd'hui la docte *Revue bénédictine*, type de la revue d'érudition pure, à laquelle collaborent les meilleurs spécialistes des lettres latines médiévales. Par contre, la *Collection de Précis historiques de la Belgique*, fondée en 1852 par un groupe de savants Jésuites et qui complétait fort à propos les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, a vu peu à peu s'atténuer son caractère scientifique. Elle ne subsiste plus à l'heure actuelle que sous la forme d'une revue de vulgarisation missionnaire.

On pourrait multiplier à l'envi ces exemples. Mais nous avons hâte d'aborder l'examen d'une situation curieuse et qui est propre à notre bibliothèque universitaire.

On sait qu'il existe, à Liège, une bibliothèque communale dont la qualité du fonds primitif faisait bien augurer de sa destinée future. Malheureusement, les Pouvoirs publics ne lui allouent plus qu'un subside dérisoire, et l'institution végète malgré toute la science et le dévouement de son personnel directeur. La bibliothèque de l'Université de Liège s'est vue de la sorte obligée de suppléer à la carence de sa voisine. C'est ainsi qu'elle acquiert en plus grand nombre d'anciennes éditions liégeoises dont l'achat incombait jadis plus spécialement à la bibliothèque des Chiroux; elle doit surtout satisfaire en partie aux demandes du public extra-universitaire qui, déçu par les lacunes des collections communales, espère trouver ce qu'il désire place du XX Août. Cet état de choses explique la présence, à la bibliothèque de l'Université, de manuels techniques et d'ouvrages de vulgarisation. Elle se trouve être ainsi la bibliothèque la plus importante de tout l'Est du pays. Position enviable, si l'acquisition de ces ouvrages, effectuée sans supplément de crédits, ne portait, au fond, parfois préjudice à l'achat des instruments bibliographiques indispensables à la bonne marche des travaux de nos professeurs et de nos étudiants.

* * *

Au terme de cet examen sommaire, il ressort avec évidence que si la sélection des livres dans une bibliothèque universitaire se rattache à une série de principes généraux de bibliothéconomie, ces règles « absolues » sont, à chaque instant, fortement éprouvées par les contingences qui en restreignent, dénaturent ou empêchent l'application rigoureuse. Lutte passionnante et périlleuse où il importe avant tout de voir loin, pour ne pas se laisser influencer par le grossissement du présent.

Deux éléments paraissent en tout cas dominer l'ensemble du problème : l'éclectisme dans le recrutement du personnel scien-

tifique de la bibliothèque et, plus encore, la collaboration du professeur et du bibliothécaire. Certes, nul doute qu'il n'y ait accord complet des deux parties sur la nécessité d'un effort conjugué. Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit d'en fixer les conditions et les modalités. A vrai dire, il est normal que chacune ait, sur les mêmes questions, des vues et des conceptions différentes. Personnellement, nous préférons à l'harmonie parfaite et utopique « un équilibre de tension entre des énergies à la fois *opposées* et cependant *apparentées* » (1).

Pour que cette émulation soit salutaire et constructive, l'essentiel est de ne jamais oublier qu'elle doit contribuer à maintenir la haute tenue scientifique de notre Alma Mater et à faire d'autre part, de la bibliothèque, le *laboratoire* et le *séminaire* interfacultaires.

Jacques STIENNON.

(1) Nous empruntons la formule à A. RADEMACHER, *Religion et Vie*, Bruxelles, 1934, in-12, 304 p.

